



République Française
Collectivité Territoriale de Martinique
Communauté d'Agglomération du Pays Nord Martinique

**EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL
DES DÉLIBÉRATIONS DU BUREAU COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU JEUDI 11 JANVIER 2024**

Présidence : Bruno Nestor AZÉROT
Date de convocation : 04 janvier 2024
Nombre de conseillers en exercice : 20
Nombre d'élus présents pour ce point : 15
Nombre de procuration : 00

Extrait n°BC-01-2024-005

Objet : Attribution de subventions au titre de la Conférence des financeurs de la prévention de la perte d'autonomie (CFPPA).

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Bruno Nestor AZÉROT, Marie-Thérèse CASIMIRIUS, Christian PALIN, Christian RAPHA, Félix ISMAIN, Maurice BONTÉ, Charles CARISTAN, Annick COMIER, Jean-Louis MARIE-LOUISE, Patricia PALMONT, Jean-Christophe BOULANGÉ, Christian VERNEUIL, Jonathan TABAR, Germain DUTON, Joseph PÉRASTE.

ÉTAIENT ABSENTS OU EXCUSÉS :

Thierry MARÉCHAL, Jean-Baptiste ROTSEN, Sainte-Rose CAKIN, Chantal MAIGNAN, Olivier JEAN-DENIS.

Le Bureau Communautaire,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Considérant les demandes de subvention présentées au titre de la Conférence des financeurs de la prévention de la perte d'autonomie (CFPPA) ;

Considérant les avis des membres de la commission développement social, réunis le 31 octobre 2023 ;

Considérant les avis des membres de la commission subvention-finances, réunis le 05 décembre 2023 ;

Considérant le tableau récapitulatif ci-après :

Porteur du projet	Intitulé du projet	Coût total du projet	Financement demandé	Avis de la Commission Développement Social	Avis de la Commission mixte Subvention Finances-
CEMEA	Bel'AgeAnsam	285 000,00€	8 000,00€	Avis favorable	Avis favorable 8 000,00€
DIFE	BrennenKow Epi Difé	285 000,00€	5 540,00€	Avis favorable	Avis favorable 3 000,00€
ENTRAIDE MONTJOLY	Préserver et développer l'autonomie des personnes âgées de 60 ans et plus pour rendre la société martiniquaise plus inclusive	285 000,00€	7 006,30€	Avis favorable	Avis favorable 7 006,30€
HAPPY SILVERS	Silvers artistes	31 900,00€	2 900,00€	Avis favorable	Avis favorable 2 900,00€
HAPPY SILVERS	Ti Gran Moun TV	35 390,00€	3 990,00€	Avis favorable	Avis favorable 3 990,00€
PAPIN DUSSAUT FLEURY	Vivre sereinement sa retraite	20 100,00€	2 000,00€	Avis favorable	Avis favorable 1 000,00€
SPORT EQUILIBRE	Bien vieillir – Des séniors en forme et en santé dans le Nord	285 000,00€	30 000,00€	Avis favorable	Avis favorable 20 000,00€
LE DOMAINE ALTERNATIF ET SOLIDAIRE DE LA CHABET	Du jardin à l'assiette : Prendre soin de sa santé	54 804,00€	4 000,00€	Avis favorable	Avis favorable 4 000,00€

Après en avoir délibéré,

À l'unanimité,

DÉCIDE**Article 1 :**

D'attribuer les subventions suivantes au titre de la Conférence des financeurs de la prévention de la perte d'autonomie (CFPPA) :

MONTANT	Bénéficiaire	Intitulé du projet
8 000,00 €	CEMEA	Bel'AgeAnsam
3 000,00 €	DIFE	BrennenKow Epi Difé
7 006,30 €	ENTRAIDE MONTJOLY	Préserver et développer l'autonomie des personnes âgées de 60 ans et plus pour rendre la société martiniquaise plus inclusive
2 900,00 €	HAPPY SILVERS	Silvers artistes
3 990,00 €	HAPPY SILVERS	Ti Gran Moun TV
1 000,00 €	"PAPIN DUSSAUT FLEURY	Vivre sereinement sa retraite
20 000,00 €	SPORT EQUILIBRE	Bien vieillir – Des séniors en forme et en santé dans le Nord
4 000,00 €	LE DOMAINE ALTERNATIF ET SOLIDAIRE DE LA CHABET	Du jardin à l'assiette : Prendre soin de sa santé

Article2 :

D'autoriser le Président à accomplir tous les actes nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Article 3 :

Monsieur le Préfet, Madame la Comptable publique du Service de Gestion Comptable de CAP Nord Martinique, Monsieur le Directeur Général des Services, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente délibération.

Vote

Pour : 15

Contre : 00

Abstention : 00

Abstention déclarée : 00

Non votant : 00

Pour extrait certifié conforme

Fait à Marigot, le 22 février 2024

Le Président

Bruno Nestor AZÉROT

